

Numéro de dossier : 1114543001		
Unité responsable	administrative	Développement et des opérations , Direction du développement économique et urbain , Division de l'urbanisme
Objet		Mandater l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) pour assurer la tenue d'activités d'interaction avec le public visant à dresser un état de situation du secteur Griffintown, à préciser les enjeux relatifs à sa mise en valeur et à formuler des orientations préliminaires répondant à un énoncé de vision

Sens de l'intervention

Avis favorable avec commentaires

♦ Commentaires

La réalisation d'une démarche d'interaction avec le public dans le cadre du parachèvement de la planification du secteur de Griffintown est cohérente avec les récentes initiatives de l'OCPM et notre souhait de développer des pratiques de consultation publiques pertinentes et utiles, en amont des étapes de finalisation des projets. Nous sommes donc à la fois intéressés et heureux d'apporter notre contribution dans ce dossier à titre de tiers neutre et indépendant conformément à la mission de l'Office et de créer les conditions favorables à la participation de toutes les parties intéressées, comme il est souhaité par la Ville.

Comme ce fut le cas lors de nos expériences précédentes, nous maintiendrons un lien suivi avec les équipes de l'arrondissement et de la ville-centre directement impliquées dans la confection de la vision de développement du secteur. D'ailleurs, pour assurer la crédibilité de la démarche et travailler à établir le climat de confiance que la Ville veut instaurer envers le processus de planification, il est important, à notre avis, que le message de la Ville soit clair quant à son désir de se mettre à l'écoute et de se laisser influencer. Des changements au zonage actuel ne devaient pas être autorisés dans la zone sous examen pendant la durée de la consultation, sauf de façon exceptionnelle et justifiée. Le point pourrait être fait par l'arrondissement, le cas échéant, en début de mandat, sur les changements qui seraient envisagés par eux.

La démarche débutera par une tournée pré-consultation dont l'objectif sera d'identifier la compréhension qu'ont divers acteurs des potentiels de développement du secteur de Griffintown, des limites à ce développement et des enjeux que cela soulève. Les enjeux seront par la suite regroupés par familles autour desquelles la Ville pourra établir un premier état des lieux et les éléments d'une vision du développement en réponse aux enjeux. La première phase du processus de consultation sera consacrée à l'information, comme à l'accoutumée. Des activités publiques d'information seront organisées pour encourager les échanges sur l'état des lieux et sur les éléments de vision qui auront été proposés. Ceux qui feront consensus seront identifiés ainsi que ceux qui suscitent des tensions.

Au terme des activités d'information et d'échange, la Ville pourra parfaire la vision ou les éléments de vision qu'elle souhaite soumettre à la consultation publique. C'est sur cette version consolidée de la vision du développement du secteur Griffintown que portera la phase d'audition des points de vue. Conformément à nos pratiques, le rapport de l'Office sera remis au mandataire au terme de l'analyse des mémoires et autres interventions et rendu public 15 jours plus tard.

Numéro de certificat (ou note)

Responsable de l'intervention

Louise ROY

Présidente

Tél. : 2-3568**Date:** 2011-09-19**Endossé par :**

Louise ROY

Présidente Office de consultation publique de
Montréal**Tél. :** 2-3568**Date d'endossement:** 2011-09-19**Numéro de dossier :** 1114543001